

CHALTIN (*Louis - Napoléon*), Colonel (Ixelles, 27.4.1857-Uccle, 14.3.1933). Fils de Jean-Népomucène-Napoléon Chaltin et de Rosalie Bouckaert.

Il fit ses études à l'Athénée d'Ixelles. Le 5 septembre 1873, après avoir passé les examens A et B préparatoires à la sous-lieutenance, il s'engage au 10^e régiment de ligne, où il débute par le grade de caporal-fourrier; le 6 juillet 1874, il est nommé sergent-fourrier, puis successivement sergent-major le 6 janvier 1876 et adjudant le 28 juin 1877. Le 14 juillet 1878, il est promu sous-lieutenant et passe au 3^e régiment de ligne. Le 24 janvier 1880, il est détaché au Ministère de la Guerre et est nommé lieutenant le 25 mars 1885. Du Ministère de la Guerre il passe au parquet de la Cour militaire, où il reste en fonctions pendant deux ans et s'y fait remarquer comme secrétaire de la Commission de révision du Code de procédure militaire. Le 19 novembre, à sa demande, il est détaché à l'Institut cartographique. Il vient en effet de se mettre à la disposition de l'Etat du Congo et insiste pour rejoindre l'expédition Van Kerckhoven, qui va occuper l'Uele et pousser jusqu'au Nil. Le général Sterckx, alors colonel, directeur au Ministère de la Guerre, émet à cette occasion un véritable éloge prophétique de Chaltin : « Chaltin, officier de grande valeur, se fera remarquer dans toutes les fonctions qu'il sera appelé à remplir ».

Le 30 janvier 1891, il s'embarque à Ostende, à bord du steamer « Belgian Prinz », en qualité de lieutenant de la Force publique. A Boma, le Gouverneur général le commissionne pour l'Aruwimi, auquel est rattaché le territoire de l'Uele. Il est nommé commissaire de district le 1^{er} février 1892. En juin 1892, au cours d'une opération militaire contre les Baoundeh (Aruwimi), il reçoit sa première blessure : il est frappé d'un coup de lance à la jambe. Un an après, le 1^{er} mars 1893, il est promu au grade de capitaine-commandant de 2^e classe de la Force publique. S'ouvre alors la campagne arabe. Chaltin part au secours de Tobback, attaqué aux Falls le 12 mai 1893. Le 18 mai, Chaltin chasse à coups de canon les Arabes qui occupent l'île en face de la station gouvernementale, fait sa jonction avec Tobback, passe sur la rive gauche du fleuve et prend d'assaut les dernières positions ennemies des Falls. Ce fait d'armes lui vaudra d'être cité à l'ordre du jour le 15 juin 1893. Il redescend des Falls à Basoko, quand il rencontre en route l'inspecteur Fivé, qui, avec Daenen et Henry, vient de s'emparer du camp d'Isangi et de battre l'ennemi à La Romée. Tandis que

Ponthier, Henry, Lothaire poursuivent les Arabes des Falls refoulés vers l'amont, sur le Lualaba, Chaltin, à la poursuite des vaincus de La Romée et d'Isangi, remonte le Lomami jusqu'à Bena-Kamba et, de là, se dirige en marches rapides vers Riba-Riba, qu'il emporte, vengeant ainsi l'assassinat du lieutenant Michiels et le massacre

de l'expédition Hodister.

Il rentre en Europe à l'expiration de son premier terme de service, le 18 février 1894 (départ de Boma). Le 6 mai 1895, il se rembarque à Anvers pour accomplir un second terme en qualité de commissaire de district de première classe. Il reprend le commandement de l'Aruwimi, mais des instructions du gouvernement central, en date du 30 juin 1895, lui prescrivent d'y activer l'organisation territoriale afin de se rendre au plus tôt dans l'Uele et y reprendre à Le Marinel le commandement de l'expédition Uele-Nil et le district à Francqui. Déjà il est avisé que les troupes de l'Uele prendront part à l'expédition qui devra conduire Dhanis des Falls sur le Haut Nil. Dès son arrivée à Niangara, chef-lieu de l'Uele, Chaltin organise son œuvre de reconnaissance vers le bassin du Nil et prépare la formation des effectifs qui devront faire partie de l'expédition. Mais, pour parer au danger que présente dans l'Uele l'insoumission des chefs azande du Nord, il entreprend, fin février 1896, l'expédition contre Bili, à laquelle succédera immédiatement une opération dirigée contre Nduruma. Les deux grands chefs azande sont battus successivement le 17 mars et le 5 avril. « Le combat de Nduruma, écrit plus tard le commandant Hecc, est un des plus terribles qui se soient livrés au Congo ». Chaltin y est blessé : une balle zande lui fracasse deux doigts de la main gauche.

Le 31 octobre 1896, Chaltin reçoit à Niangara un courrier du Gouverneur général Wahis lui prescrivant de marcher sur le Nil, sans attendre l'arrivée au Kibali de la colonne Dhanis, dont l'avant-garde a quitté les Falls en septembre. Toutes les troupes de Chaltin réunies à Dungu quittent cette station le 14 décembre 1896, remontant le Kibali jusqu'à Surur; de là elles poussent au Nord-Est, vers Faradje, Aba et, par une marche qui durera plus de six semaines, arrivent le 14 février 1897 au bord du Nil, en face de l'ancienne station égyptienne de Bedden. Les mahdistes occupent Redjaf, à 25 km au Nord. Ils se portent à la rencontre de Chaltin, qui, le 17 février, leur inflige une sanglante défaite à la bataille dite « de Bedden ». Le même jour, dans l'après-midi, le vainqueur arrive au pied du mont Redjaf, livre un nouveau et décisif combat et emporte la place. La prise de Redjaf est restée le haut fait d'armes qui mit le sceau à la réputation de Chaltin.

Rentré à l'expiration de son deuxième terme de service, le 14 juillet 1898, Chaltin repart pour le Congo le 6 mars 1899, en qualité d'inspecteur d'Etat. Tout son troisième terme se passe à l'organisation administrative et militaire de l'Uele et de l'Enclave de Lado. Il quitte définitivement le service de l'Etat en 1902. Il rentre à l'armée en Belgique; le 25 mars 1903, il est promu au grade de major, passe du 3^e au 4^e de ligne.

En 1905, un accident de cheval l'oblige à prendre sa retraite. Peu après, la Compagnie du Kasai lui offre la direction de ses entreprises en Afrique.

En 1914, au moment de la déclaration de

guerre, Chaltin se trouve en congé en Europe. Il se met à la tête d'un corps de 330 volontaires coloniaux divisés en deux compagnies sous les ordres de De Cock et de Laplume, un des adjoints de Chaltin à Redjaf. Ce corps de volontaires est chargé de prendre part à la défense de Namur. La place cernée de trois côtés à la fois, les volontaires congolais ont comme consigne de rester vers Maizeret, dans le bois de Lives, pour couvrir la retraite de nos troupes vers l'Entre-Sambre-et-Meuse, la seule issue encore possible. Dans l'après-midi du dimanche 23 août 1914, toutes les troupes de Namur ayant passé la Meuse, le corps de Chaltin, se trouvant isolé, est cerné et fait prisonnier. Sa mission est accomplie. Une douzaine de volontaires seulement, élopés ou blessés, peuvent être évacués à temps et échappent ainsi à la captivité. Chaltin est parmi les prisonniers.

Durant les dernières années de sa vie, Chaltin continue son activité coloniale et fait bénéficier de son expérience diverses sociétés commerciales, telles « Belcoma Cafegas », dont il est nommé président; la Société coloniale belge du Congo oriental, dont il est administrateur; la C.A.C., la C.K., la Société Minière du Kasai, la Société Minière de l'Aruwimi, l'Unatra, dont il est commissaire.

Chaltin mourut à Uccle le 14 mars 1933.

Il nous a laissé de multiples travaux :

La région du Lado (*Belgique Coloniale*, VI, 1900, p. 617). — Léopold II et l'E.I.C. (Anvers, Burton, 1926). — La Question arabe (*Etudes coloniales*, 1, pp. 163-196). — Le Congo au point de vue physique, politique, économique (*Bull. de la Sté de Géographie*, XVII, pp. 388-396). — Exploration de la Lulu et de l'Aruwimi (*Congo illustré*, III, pp. 105-108). — Le district de l'Aruwimi-Uele (*Ibid.*, IV, pp. 103-110). — Exploration de la Lulu (*Mouv. géogr.*, IX, 1892). — De Basoko à l'Uele (*Ibid.*, pp. 58-59). — The riv. Lulu (*The Scottish Geogr. Magazine*, VIII, 1892, p. 493).

Chaltin était porteur des distinctions suivantes : Commandeur de l'Ordre du Lion; Commandeur de l'Etoile Africaine; Grand-Officier de l'Ordre de la Couronne; Croix militaire de 1^{re} classe; Médaille de la campagne arabe, etc.

L. Lotar, O.P.
et M. Coosemans.

Lejeune, *Vieux Congo*. *L'Horizon*, 1924. — Defester, *Les Pionniers belges au Congo*, Taminés, 1927, pp. 31, 71, 95, 97, 111. — *La Belgique active*, Bruxelles, 1934, p. 116. — *La Tribune congolaise*, 1936, Aketi-Fort Chaltin. — Boulger, *Congo State. — Expansion coloniale*, 1933. — Chapaux, *Le Congo*, Bruxelles, Rozet, 1894. — Hinde, *La chute de la domination arabe*, Bruxelles, Falk, 1897, pp. 98, 119, 130, 133, 137, 152. — Van Ischghem, *Les étapes de l'annexion du Congo*, Bruxelles, 1932. — *Expansion belge*, 1912, p. 81; 1930, oct. — Van Hove, J., *Regards sur notre Congo*, Bruxelles, 1943. — Chalux, *Un an au Congo belge*, Bruxelles, 1925. — Pirenne, *Coup d'œil sur l'histoire du Congo*, 1921, p. 41. — *Bull. Vétérans col.*, numéro spéc., février 1947, pp. 1, 3, 6. — L. Lotar, *Grande Chronique de l'Uele* (Mém. I.R.C.B., 1946).